

Centre pénitentiaire d'Aix-Luynes II | Bouches-du-Rhône



livraison  
novembre  
2017

# Fiche signalétique

## Acteurs

### Maître d'ouvrage

Ministère de la Justice

- > Direction de l'administration pénitentiaire
- > Secrétariat général

### Maîtrise d'ouvrage déléguée

- > Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

### Maîtrise d'œuvre

- > SCAU (Architecte concepteur), EGIS Bâtiments Méditerranée (BET Ingénierie)

### Entreprises de travaux

- > Bouygues Bâtiment Sud-Est (Mandataire, Constructeur), Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest

### Assistant à maîtrise d'ouvrage

- > SAMOP SAS / CYCLADES-GLI/QUADRI

### Coordonnateur sécurité et protection de la santé

- > SOCOTEC

### Bureau de contrôle

- > SOCOTEC

## Les chiffres clés

### Le chantier

- > Montant des travaux : **77** millions d'euros TTC
- > Durée du chantier : **24** mois
- > **5919 m<sup>2</sup>** de surface de plancher
- > Personnes employées : jusqu'à **300** ouvriers, tous corps de métiers confondus, en période de pointe. Quelque 120 entreprises ont participé au chantier.
- > surface du centre pénitentiaire : **38 651 m<sup>2</sup>** SHON

### Le calendrier

- > 2014 : notification du marché de conception-réalisation
- > novembre 2015 : démarrage des travaux
- > 27 octobre 2017 : fin d'exécution des travaux
- > 27 novembre 2017 : remise des clés à l'administration pénitentiaire
- > mars 2018 : arrivée des surveillants
- > à partir d'avril 2018 : arrivée progressive des personnes détenues

### Le centre pénitentiaire

- > 735 places d'hébergement à Aix-Luynes II, dont 640 places en maison d'arrêt (pour hommes uniquement), 45 places en quartier d'accueil et 50 places au sein du centre national d'évaluation (CNE)
- > 1 436, c'est le nombre de places d'hébergement pour l'ensemble du centre pénitentiaire (Aix-Luynes I + Aix-Luynes II)
- > 585 personnels travailleront sur les sites d'Aix-Luynes I et Aix-Luynes II, dont 448 surveillants, 55 premiers surveillants et 19 officiers.



## sommaire



### De nouvelles perspectives fonctionnelles

La modernité des espaces et des équipements permettra de proposer de nouveaux projets de réinsertion et de formation aux personnes détenues et d'offrir de meilleures conditions de travail aux personnels.



### 3 questions à François Gillard, architecte associé/partner, SCAU

L'architecte a privilégié une démarche urbaine et paysagère qui fait écho à la composition du centre historique d'Aix-en-Provence.



### Visite guidée

Les différents espaces du centre pénitentiaire s'organisent autour d'une place centrale aérée et d'un axe dédié à la réinsertion.



^ Le nouveau centre pénitentiaire a été pensé comme une extension de la maison d'arrêt existante, à laquelle il est relié.

Le centre pénitentiaire d'Aix-Luynes II, sera relié à Aix-Luynes I, par une ouverture dans leur mur d'enceinte commun, afin de pouvoir mutualiser certains services. Ainsi, sa capacité en fera le troisième centre pénitentiaire français, après Fleury-Mérogis et Fresnes.

Première construction à appliquer les innovations et les modifications du socle programmatique en faveur d'un renouvellement de l'architecture pénitentiaire, le pôle Aix-Luynes II s'intègre de façon très naturelle dans l'environnement de la zone d'activité d'Aix-en-Provence.

## De nouvelles perspectives fonctionnelles

L'ouverture d'Aix-Luynes II a vocation à soulager les établissements de la région et à accueillir une partie des effectifs détenus dans les locaux de la maison d'arrêt des hommes des Baumettes, qui vont être reconstruits, à Marseille. Ce nouvel établissement s'inscrit dans une politique régionale d'affectation de la population pénale, ce qui satisfait Franck Linares : « Même si, bien évidemment, je souhaite participer à l'effort régional de répartition de la population carcérale, confie le chef d'établissement, les premières personnes détenues qui intégreront Aix-Luynes II viendront d'Aix-Luynes I, ce qui allègera nos effectifs et donnera un signe positif à nos personnels et aux détenus. » Au-delà de l'aspect quantitatif, les perspectives sont aussi qualitatives. En effet, La mutualisation de certaines fonctions (cuisine, blanchisserie, greffe, administration) va permettre d'impulser une nouvelle organisation : « Nous considérons l'ouverture d'Aix-Luynes II comme un véritable levier, poursuit Franck Linares. C'est une vraie chance pour fédérer les personnels et pour proposer de nouveaux projets aux personnes détenues. » « Ce sont les conditions de travail de tous les personnels qui vont profiter de l'implantation à proximité d'un établissement moderne, complète Marjorie Mouren, directrice du projet Aix-Luynes II. Le système de radiocommunication d'Aix-Luynes I sera ainsi aligné sur les nouveaux standards en place à Aix-Luynes II ». Le projet a également été l'occasion de travailler sur l'image du centre pénitentiaire, vis-à-vis de ses partenaires mais



^ Aix-Luynes II compte 4 maisons d'arrêt en forme de L.



6

7

*L'agencement intérieur donne le sentiment que les espaces sont plus aérés. Tout n'est pas confiné.*

^ Un vaste patio planté et coloré est situé au cœur du bâtiment qui accueille les parloirs et les UVF (unités de vie familiale).

aussi en interne, avec la diffusion d'une lettre d'information et l'élaboration d'un écusson à coudre sur les uniformes des personnels.

### **Les atouts d'un centre « nouvelle génération »**

Plusieurs modifications importantes apportées au programme de construction font d'Aix-Luynes II un site précurseur (voir interview de l'architecte). « Une partie du glacis y est intériorisé, donne pour exemple Tiphaine Mesnard, chef de projet à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ). Cela ouvre des échappées visuelles. De même que la création de jardins inaccessibles change considérablement les perceptions. » « L'agencement intérieur donne le sentiment que les espaces sont plus aérés, analyse de son côté Franck Linares. Tout n'est pas confiné. » Bien que sa perception soit atténuée, « la sécurité reste cependant très solide, relève Tiphaine Mesnard. Deux miradors ont été construits, des filins anti-hélicoptères recouvriront une partie de la surface de l'établissement et des centaines de caméras ont été installées sur le site ». Reste que la discrétion des dispositifs de sécurité (beaucoup moins de concertinas, notamment) apparaît aux yeux du chef d'établissement comme un atout à mettre au profit de la réinsertion : « Tout ce qui peut atténuer le choc de l'incarcération, surtout en maison d'arrêt, est favorable à la réinsertion », de même que le taux d'équipement de l'établissement en salles de sport, salle de spectacle, salles de classe : « Les personnes doivent passer le moins de temps possible dans leur cellule », souligne Franck Linares, qui réfléchit, par ailleurs, avec son équipe de direction, aux modalités de mise en œuvre du module de responsabilisation (respect) : les personnes détenues qui bénéficieront de ce régime de détention, au terme d'un contrat passé avec la direction de l'établissement, devront suivre 25 heures d'activité par semaine. En contrepartie, « elles disposeront de verrous de confort, qui leur conféreront plus d'autonomie, explique Marjorie Mouren. L'objectif est qu'elles deviennent actrices de leur détention et de l'exécution de leur peine. »



^ La place centrale, au cœur de la détention, comprend une pièce d'eau et un espace végétalisé.

### 3 questions à François Gillard, architecte associé/partner, SCAU (Société de Conception d'Architecture et d'Urbanisme)

**Quelles évolutions dans le programme vous ont donné de nouvelles marges de manœuvre pour concevoir le plan masse de l'établissement ?**

L'assouplissement des interdictions liées à la covisibilité nous a permis de nous affranchir du plan classique en étoile, issu de la vision panoptique, et de promouvoir une conception urbaine et paysagère. Nous avons donc créé des places et des patios pour proposer un cadre de vie normal, au plus près de celui qui est vécu à l'extérieur de l'établissement. Nous nous sommes inspirés de la composition du centre historique d'Aix-en-Provence, pour imaginer un enchaînement de places, de jardins et de patios, protégés du soleil et du mistral.

Nous avons profité de la pente naturelle du terrain pour structurer et hiérarchiser l'espace, avec des rampes, des talus, des volées de marches... Cette déclivité nous est apparue comme une opportunité pour concevoir un jeu de terrasses avec de nombreuses échappées visuelles. Par exemple, depuis l'entrée en détention, quand on se dirige vers les quartiers d'hébergement, le regard passe, grâce à la pente, au-dessus du mur d'enceinte, pourtant de six mètres de haut.



^ À l'extérieur, une place piétonne en belvédère amorce le dispositif de « pièces urbaines » déployé à l'intérieur de l'enceinte.





▲ Chaque bâtiment d'hébergement dispose de deux cours de promenade.

*C'est essentiel, pour nous architectes, de lutter contre la dimension carcérale et d'introduire dans l'établissement la richesse du monde sensoriel extérieur.*

### **Selon quels principes avez-vous organisé la répartition des différents bâtiments et des différentes fonctions ?**

Le site est traversé par ce que nous avons appelé « l'axe de la réinsertion » : il s'agit de deux venelles qui forment un cheminement et qui relient les hébergements, en bas, et la sortie, en haut. Nous avons positionné, le long de cet axe, le pôle d'insertion et de prévention de la récidive, la bibliothèque et le lieu de culte, dans la partie inférieure ; l'unité sanitaire, les ateliers et la cuisine, de part et d'autre de la place centrale du centre pénitentiaire ; et, dans la partie haute, les parloirs et le greffe, situés autour de la cour d'honneur, à proximité de la sortie.

Par ailleurs, ce cheminement est ponctué de jardins inaccessibles, cernés d'un nouveau genre de clôtures : composées de grilles et de murs, elles évitent le recours aux concertinas, à quelques exceptions près, dans les cours de promenade notamment.

Le regroupement et la forme des quartiers d'hébergement, en « L » – ce qui évite « l'effet de barre » – nous a permis de dresser des fronts urbains adaptés au dessin des places et placettes.

### **Quelle place avez-vous accordé à la végétation ?**

La place de la végétation est primordiale dans notre projet, elle est présente le long des venelles, mais aussi, de façon généreuse, dans les nombreux jardins inaccessibles : les personnes détenues ne peuvent y pénétrer, mais elles les longent et les contournent, profitant des échappées visuelles qu'ils offrent, ainsi que de l'ombre et de la fraîcheur que leur végétation apportera quand les arbres que nous avons plantés auront grandi. Cette végétation, composée de plantes caduques et de persistantes, apporte en outre une forme de temporalité. C'est essentiel, pour nous architectes, de lutter contre la dimension carcérale et d'introduire dans l'établissement la richesse du monde sensoriel extérieur. Cela passe par la végétation, les couleurs, les lumières, mais aussi les ambiances sonores. À cet égard, la présence de l'eau, sous forme d'une ligne continue, de bassins et de miroirs, contribuera à façonner cette ambiance visuelle et auditive que nous avons tenue à introduire jusque dans la détention.



^ L'établissement compte deux terrains de sport et un gymnase.



^ Organisés en demi-nefs, les couloirs des quartiers d'hébergement sont largement éclairés.

## Visite guidée

À quelques encablures de la montagne Sainte-Victoire, le nouveau centre pénitentiaire Aix-Luynes II, relié à Aix-Luynes I s'intègre bien dans le paysage : la taille de ses bâtiments d'hébergement, placés dans le creux du terrain, ainsi que leurs couleurs n'évoquent pas d'emblée l'univers carcéral. De même, la qualité des abords de la porte d'entrée principale révèle tout le soin qui a été apporté à l'accueil des familles.

Premier élément de la ligne bleue qui traverse tout le site, le miroir d'eau situé, sur le parvis extérieur, devant la porte d'entrée principale. Bordée par plusieurs bâtiments (accueil des familles, une partie de l'administration), « cette première place en belvédère amorce le dispositif des pièces urbaines en enceinte », comme le fait remarquer François Gillard, l'architecte.

Si la pente de ces anciennes terres agricoles se prêtait bien à cette conception architecturale, leur nature meuble a, en revanche, nécessité d'importants travaux préalables de renforcement des sols : « Avant le démarrage des travaux, nous avons construit en sous sol un maillage de colonnes ballastées, indique Denis Devriendt, directeur de projet de Bouygues construction. C'est une technique peu courante, grâce à laquelle il est ensuite possible de faire peser de lourdes charges, sans craindre la moindre évolution dans le temps. »

### Atténuer la notion d'enfermement

Une fois franchie la porte d'entrée principale, les dimensions et la végétation de la cour d'honneur marquent une étape essentielle, tant pour les personnes détenues qui la découvrent depuis le greffe, que pour les familles qui la traversent pour se rendre aux parloirs. Tout est fait pour atténuer le choc de l'enfermement, pour les premiers, le malaise de la rencontre avec l'univers carcéral, pour les seconds : tandis que la création de meurtrières dans les murs en béton qui entourent les parloirs évite le recours aux barreaudages, le choix des matériaux et les couleurs des bâtiments rappellent le monde extérieur.

*Tout est fait pour atténuer le choc de l'enfermement... le choix des matériaux et les couleurs des bâtiments rappellent le monde extérieur.*



^ Les nombreux jardins plantés apportent des respirations au cœur du bâti.



^ Quelque 5000 repas seront confectionnés, chaque jour, dans les cuisines d'Aix-Luynes II, ils seront distribués aux personnes détenues des deux établissements.

^ Les maisons d'arrêt sont conçues sur le même modèle : les couloirs du rez-de-chaussée desservent des salles de classe, des cours de promenade et, au fond, les terrains de sport.

Au cœur du bâtiment des parloirs, un vaste patio, dominé par un mur rose, apporte une lumière apaisante dans le couloir qu'empruntent les personnes détenues; à l'étage des parloirs familiaux et des unités de familiales – qui seront partagées avec la population carcérale d'Aix-Luynes I – constituent de nouveaux « outils » pour prévenir la rupture des liens familiaux et favoriser, par conséquent, la réinsertion.

Derrière le bâtiment des parloirs, « le centre national d'évaluation est un établissement dans l'établissement, explique Marjorie Mouren, directrice du projet Aix-Luynes II. Les personnes qui y sont détenues, pour une durée moyenne de 6 semaines, ne sortent que pour accéder aux parloirs et à l'unité sanitaire; pour le reste, elles disposent de tous les équipements sur place. »

### Une distribution fonctionnelle des espaces

À l'extrémité de la cour d'honneur, le passage en détention est marqué par une haute clôture qui sera, à terme, recouverte de plantes grimpantes; puis par la présence du poste central d'information (PCI). Ses larges vitres donnent sur l'axe de circulation principal qui mène aux hébergements, ses écrans de contrôle et d'alerte, ainsi que sa téléphonie, sont reliés aux deux postes de contrôle des circulations (PCC), aux postes d'information et de contrôle (PIC) et aux deux miradors.

Du PCI, qui incarne le centre névralgique de la sécurité pénitentiaire, partent les deux venelles qui assurent la circulation au sein de la zone de détention. Tandis que le quartier d'accueil et l'unité sanitaire se trouvent sur la gauche, la cuisine centrale – dimensionnée pour produire 5000 repas par jour – et les ateliers bordent le chemin de droite. Partout, jardins inaccessibles et platebandes apportent une touche de verdure qu'on ne retrouve pas, par exemple, de l'autre côté du mur d'enceinte qui sépare Aix-Luynes II et Aix-Luynes I.

Au fond de la parcelle, dans la partie basse du terrain, l'architecte a placé les quatre maisons d'arrêt (MA), qui donnent sur des vergers et les terrains de sport. Entre les MA 1 et MA 3, d'un côté, les MA 2 et MA 4, de l'autre, une place couverte dessert la salle de spectacle, le gymnase, la salle de culte, d'un côté, le pôle d'insertion et de prévention de la récidive (PIRP), de l'autre. À côté de chaque porte, des pictogrammes symbolisent la fonction du bâtiment : une silhouette devant un ordinateur pour l'espace éducatif, portant un masque de carnaval à la main pour la salle de spectacle.



▲ L'accès aux parloirs pour les personnes détenues se fait par un couloir qui donne sur un patio planté, dont le mur rose colore l'intérieur du bâtiment.

### Simplicité et sobriété dans les hébergements

Les quatre MA ont été conçues selon le même modèle, en «L» : les couloirs du rez-de-chaussée desservent des salles de classe, des cours de promenade et, au fond, les terrains de sport. Accessibles par des escaliers percés de fenêtres, les étages 1 et 2 sont reliés par une demi-nef, de même que les étages 3 et 4. Le travail sur les couleurs, avec le choix de teintes grises et ocres, et sur la lumière, avec une alternance de sources zénithales et de baies verticales, limite la monotonie des lieux.

D'une superficie de 8,5 m<sup>2</sup>, les cellules disposent toutes d'un coin sanitaire, avec douche, WC et lavabo : «C'est un énorme plus qui révolutionne le fonctionnement d'un établissement, insiste Franck Linares, cet équipement simplifie la gestion des mouvements pour les personnels et améliore l'hygiène des personnes détenues.»

Verticales, les fenêtres des cellules ont été préfabriquées, par souci de sécurité et d'efficacité : «Les barreaux sont scellés dans l'acier du béton, détaille Denis Devriendt. C'est un moyen de renforcer la solidité du dispositif, que nous avons soumis à des tests de descellement poussés». Depuis l'extérieur, ces fenêtres aux dimensions «domestiques», pour reprendre le terme de l'architecte, sont encadrées de bandes ocres et brunes. L'irrégularité du rythme de ces touches de couleur contribue, dans l'esprit de tous les aménagements de ce nouveau centre pénitentiaire, à rompre avec la répétition carcérale habituelle.



^ D'une superficie de 8,5 m<sup>2</sup>, les cellules comprennent un coin sanitaire.

^ Chaque quartier d'hébergement dispose d'une salle de musculation, au rez-de-chaussée.



^ Le pôle d'insertion et de prévention de la récidive occupe une place centrale dans l'établissement.





^ Les box des parloirs sont clairs et colorés.



^ Le gymnase est tout au bout de l'allée centrale, il est facilement accessible depuis les 4 maisons d'arrêt.

^ En plus des parloirs classiques, l'établissement compte des parloirs familiaux et des unités de vie familiale (UVF).



^ Les espaces plantés entre les bâtiments offrent au regard des perspectives lointaines, malgré la présence des dispositifs de sécurité.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

### **Direction de la publication**

Marie-Luce Bousseton, directrice générale

### **Coordination**

Marion Moraes et Maeva Taty, responsables communication

### **Remerciements à**

La direction de l'administration pénitentiaire

Franck Linares, chef d'établissement

Marjorie Mouren, directrice du projet Aix-Luynes II,  
à la direction de l'établissement

François Gillard, architecte associé/partner,  
SCAU (Société de Conception d'Architecture et d'Urbanisme)

Denis Devriendt, directeur de projet, Bouygues construction

### **Ont participé au sein de l'APIJ**

Aurélien Defigier

Benjamin Auffray

Nathalie Guillemeau

Tiphaine Mesnard

**Maquette et mise en page** Anatome

**Rédaction** Isabelle Friedmann

**Crédits photographiques** Gabrielle Voinot

**Impression** Fabregue





*L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif créé le 31 août 2001, sous la tutelle du ministère de la Justice.*

*Principal service constructeur du ministère, elle a pour mission de construire, de rénover et de réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires. L'Agence pilote plus d'une quarantaine d'opérations. Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques et financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique.*

Avec la construction d'un second établissement, relié au premier, le centre pénitentiaire d'Aix-Luynes permet de doubler ses capacités d'accueil.

La modernité des équipements dont est dotée la nouvelle entité bénéficiera à l'ensemble du site. Plusieurs fonctions, telles que la blanchisserie, la cuisine, le greffe et l'administration, seront d'ailleurs mutualisées.

Pilotés par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice, maître d'ouvrage du ministère de la Justice, ces travaux, réalisés en 24 mois, ont suivi des plans qui ouvrent une nouvelle page de l'histoire de l'architecture carcérale. Plus aérés, les espaces d'Aix-Luynes II garantissent de meilleures conditions de travail aux personnels et un cadre de détention plus propice à la préparation à la sortie et à la réinsertion des personnes détenues. Ils favorisent enfin un accueil plus serein des familles.

